

	Examen théorique d'admission de l'AKKOMQ	Examen pratique d'admission de l'AKKOMQ
Conditions de base	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Détenir un baccalauréat en kinésiologie ou un diplôme équivalent reconnu 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Détenir un baccalauréat en kinésiologie ou un diplôme équivalent reconnu ✓ Détenir un baccalauréat en kinésiologie-massothérapie de l'UQTR (programme fermé depuis plusieurs années) ✓ Détenir un DESS en musculosquelettique et thérapie manuelle de l'Université de Sherbrooke
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déterminer si les diplômés en kinésiologie font preuve d'un niveau de connaissance suffisant pour pouvoir commencer à exercer leur profession. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déterminer si les diplômés du DESS font preuve d'un niveau de connaissance suffisant pour pouvoir commencer à exercer leur profession. ✓ Garantir un exercice sécuritaire de la thérapie manuelle et la compétence du professionnel.
Type d'examen	<ul style="list-style-type: none"> ✓ théorique en ligne ✓ QCM questionnaire à choix multiples de 100 questions ✓ sous surveillance vidéo ✓ durée 1h ✓ coût : information fournie à l'inscription 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ pratique en clinique ✓ situation de séance réelle avec un patient ✓ sous surveillance de 3 évaluateurs, dont un assumant le rôle du client ✓ durée 1h ✓ coût : information fournie à l'inscription
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur invitation de l'administration mais sur une base régulière ✓ Inscription obligatoire ✓ Paiement avant l'épreuve 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur invitation dès la fin des études du DESS en réadaptation musculosquelettique et thérapie manuelle ✓ Inscription obligatoire ✓ Paiement avant l'épreuve
Pour qui	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Kinésologue-clinicien 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Kinésologue-massothérapeute ✓ Kinésologue spécialisé en musculosquelettique
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disposer d'un ordinateur, d'une caméra web et d'une connexion Internet fiable 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disposer de draps, masque, gel hygiénique, etc.
Résultat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponible sous 24 à 48 heures ouvrables, par courriel ✓ Seuil de réussite : 70% pour l'ensemble de l'épreuve et au moins 50% pour chaque section ✓ Attestation fournie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Évaluation sur place dès la fin de l'examen ✓ Succès ou échec ✓ Attestation fournie
Reprise	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 reprise permise dans un délai de 8 à 30 jours (excepté en période estivale et en fin d'année) ✓ Une formation peut être exigée pour démontrer les nouvelles connaissances ou aptitudes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 reprise permise dans un délai de 8 à 30 jours selon la disponibilité des évaluateurs ✓ Une formation peut être exigée pour démontrer les nouvelles connaissances ou aptitudes.
Validité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valide pour une période 3 mois pour soumettre une demande d'adhésion. ✓ À défaut, il faut refaire l'examen. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valide pour une période 3 mois pour soumettre une demande d'adhésion. ✓ À défaut, il faut refaire l'examen.